

Projet de changement de teneur de compte de votre
dispositif d'épargne salariale et retraite (ESR)

Guide de la migration pour les correspondants entreprise

Novembre 2024



Le projet de changement de Teneur de Compte et le planning présenté dépendront
des conclusions des travaux opérationnels de préparation de la migration des
comptes des épargnants.

Du nouveau dans votre épargne entreprise

Dans le cadre du projet de cession d'HSBC ÉPARGNE ENTREPRISE à NATIXIS INTERÉPARGNE, la gestion de votre dispositif d'épargne salariale et retraite va évoluer à compter du 21 janvier 2025 :

- ◆ La société de gestion HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE) (ci-après « HSBC AM ») conserve la responsabilité de la relation commerciale avec votre entreprise ainsi que celle de la conception et de la distribution de l'offre d'épargne salariale et retraite HSBC, incluant l'offre de gestion financière.
- ◆ NATIXIS INTERÉPARGNE reprend la tenue des comptes.

Ce changement d'acteur est sans impact sur les montants que vos salariés ont investis.



Le détail du calendrier de transfert

◆ À partir du 15/12/2024 et jusqu'au 20/01/2025 inclus :

Pour permettre le transfert des comptes d'épargne salariale vers le nouveau teneur de compte, les opérations de vos salariés seront suspendues :

- pour les versements volontaires à compter du 15/12/2024 à 23h59 ;
- pour les arbitrages à compter du 24/12/2024 à 12h00 ;
- pour les rachats à compter du 27/12/2024 à 12h00.

◆ Au plus tard le 21/01/2025 :

- Vous recevrez un e-mail de NATIXIS INTERÉPARGNE pour activer votre compte au **nouvel Espace Entreprise**, accessible sur : <https://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/employeurs>
- Vos salariés recevront également un e-mail de NATIXIS INTERÉPARGNE pour se connecter à leur **Espace personnel**, accessible sur : <https://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants>



Bon à savoir

- ◆ Votre espace sécurisé HSBC ÉPARGNE ENTREPRISE restera accessible en consultation jusqu'au 28 février 2025. Nous vous invitons à vous connecter à cet espace début 2025 pour exporter les informations concernant 2024 dont vous pourriez avoir besoin.



En cas de question

- ◆ Vos contacts habituels chez HSBC AM sont à votre disposition pour répondre à vos questions au numéro habituel.

IMPORTANT

Préalablement à la migration, nous vous invitons à vérifier votre adresse e-mail et votre adresse postale sur votre [Espace entreprise HSBC](#).

Le projet de changement de Teneur de Compte et le planning présenté dépendront des conclusions des travaux opérationnels de préparation de la migration des comptes des épargnants.



Ce qui ne change pas

La relation commerciale et la gestion financière de l'épargne de vos salariés, délivrées par HSBC AM

- ◆ Vos contacts commerciaux et votre service client HSBC AM
- ◆ Vos plans et les gammes de fonds
- ◆ Vos engagements contractuels
 - Reprise de votre convention de tenue de compte avec évolution des conditions générales par Natixis Interépargne
 - Continuité de vos accords d'entreprise, règlements de plan et convention de gestion financière
 - Conditions tarifaires inchangées



Ce qui change

Les services de tenue de compte transférés à Natixis Interépargne

- ◆ Des contacts opérationnels chez Natixis Interépargne en remplacement de vos contacts opérationnels actuels chez S2E
- ◆ De nouveaux outils et services digitaux pour votre entreprise et pour vos salariés



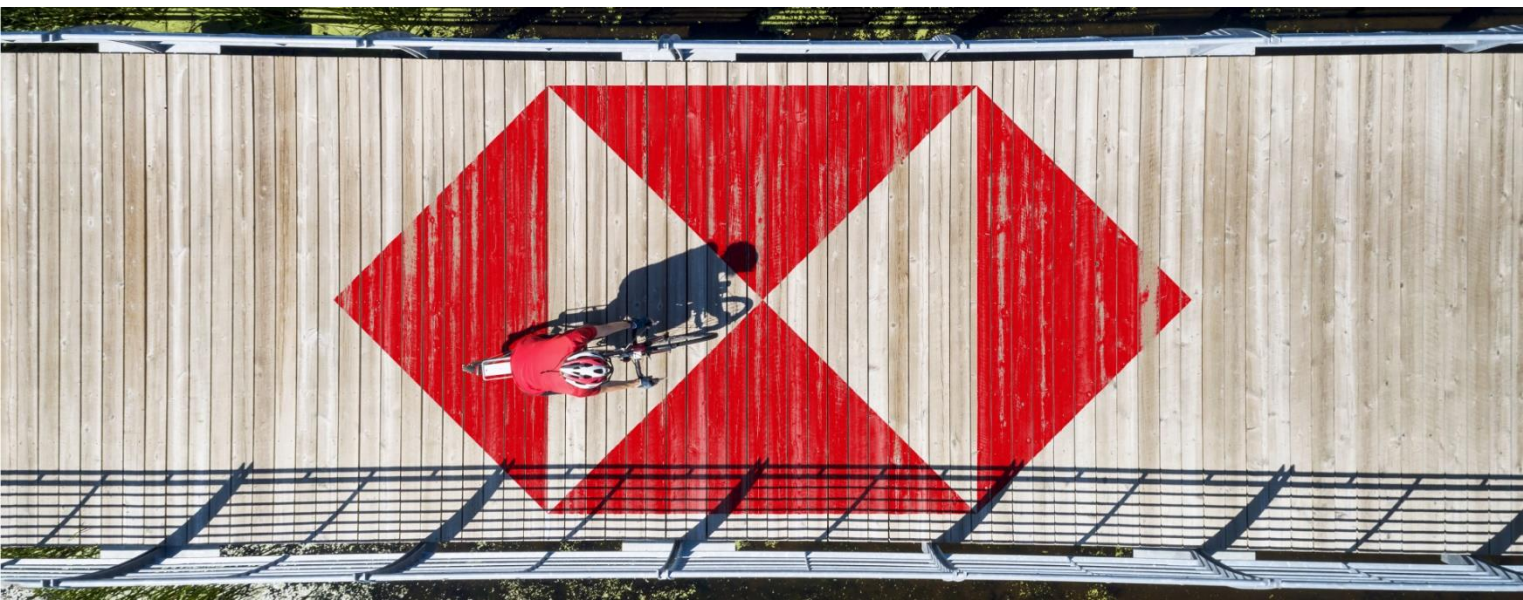
Ce qui peut être adapté plus tard

Votre règlement de plan

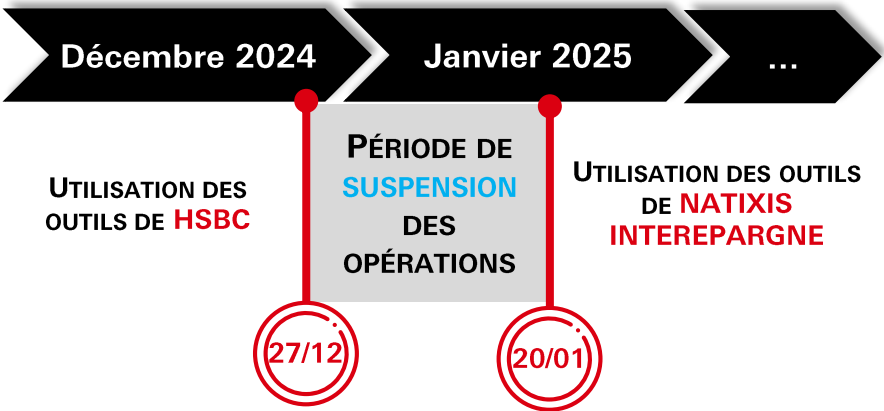
- ◆ Il serait souhaitable de mettre à jour le règlement de votre plan afin de désigner le nouveau teneur de compte. Nous vous recommandons d'effectuer cette modification pour la bonne information de vos salariés lorsqu'une occasion se présentera.

Les équipes de HSBC AM vous accompagneront dans ces mises à jour.

Le projet de changement de Teneur de Compte et le planning présenté dépendront des conclusions des travaux opérationnels de préparation de la migration des comptes des épargnants.



LE TRANSFERT EN SYNTHÈSE



L'ESPACE ENTREPRISE¹ : VOTRE OUTIL DE PILOTAGE SÉCURISÉ



Conçu pour **simplifier le pilotage et la gestion** de votre dispositif d'épargne salariale et retraite, l'outil vous permet de réaliser de **nombreuses opérations en ligne**.



De nombreuses fonctionnalités¹

- ◆ Création et mise à jour des bénéficiaires
- ◆ Gestion des habilitations
- ◆ Réalisation et suivi d'opérations collectives
- ◆ Pilotage par des statistiques personnalisées
- ◆ Échange avec des experts grâce à la messagerie sécurisée
- ◆ Cobrowsing / partage d'écran avec la hotline



Retrouvez la vidéo de démonstration de votre futur portail entreprise¹ [ici](#)



Source : Natixis Interépargne octobre 2024. A titre illustratif uniquement

Documentation

Nous vous rappelons que toute la documentation utile concernant ce projet est disponible sur [cet espace](#). Vous y trouverez notamment :

- ◆ Le document de « [questions / réponses](#) » dédié à l'entreprise actualisé des dernières informations en notre possession
- ◆ Une [vidéo de démonstration](#)² de votre futur Espace entreprise Natixis Interépargne
- ◆ L'ensemble des correspondances et documents adressés à vos salariés

Les formats de fichiers personnalisés, adaptés à votre entreprise, à utiliser à compter du 21 janvier 2025, seront disponibles dans votre nouvel espace entreprise.

Le projet de changement de Teneur de Compte et le planning présenté dépendront des conclusions des travaux opérationnels de préparation de la migration des comptes des épargnants.

¹ Outil/fonctionnalités mis à disposition par Natixis Interépargne

² Vidéo produite par Natixis Interépargne

Ce document est produit et diffusé par HSBC Global Asset Management (France) pour le compte de HSBC Epargne Entreprise en collaboration avec Natixis Interépargne. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à évoluer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel, HSBC Global Asset Management (France) et Natixis Interépargne ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans cette communication, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par les entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France)

421 345 489 RCS Nanterre - SA au capital de 8.050.320 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38, avenue Kléber 75116 Paris

Siège social : Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle- 92400 Courbevoie
www.assetmanagement.hsbc.fr

HSBC Epargne Entreprise

672 049 525 RCS Nanterre - SA au capital de 31.000.000 euros

Entreprise d'investissement et établissement Teneur de Compte Conservateur d'épargne salariale

Adresse postale : 38, avenue Kléber 75116 Paris

Siège social : 110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie
www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr

Natixis Interépargne

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 8 890 784 Euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 692 012 669

Siège social : 59, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris. Nomenclature d'Activités Françaises : 6419Z.

Numéro de TVA intracommunautaire : FR78692012669.

Natixis Interépargne est une entreprise, régie par le Code Monétaire et Financier, d'investissement agréée en France par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) – 4 place de Budapest, 75009 PARIS CEDEX 09.

Natixis Interépargne est intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS, sous le numéro 10 058 367. Adhérent à l'AFG (Association Française de la Gestion financière).

Copyright © 2024. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.

Document non contractuel.

AMFR_2024_EE_BR_0109.

